

COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL (CSI)**B - PARTIE PUBLIQUE****A REMPLIR PAR LES MEMBRES DU CSI****A transmettre par le/la doctorant.e à sa direction de thèse, dès réception et à joindre à son dossier de réinscription****CADRE RESERVÉ AU COMITÉ DE SUIVI****Avis circonstancié** (*à l'issue du CSI*)**Recommandations éventuelles du Comité :**

AVIS DU COMITÉ DE SUIVI SUR LA POURSUITE DE LA THÈSE (POUR RÉINSCRIPTION 2024-2025)

(ne peut se substituer à la décision finale qui appartient au Collège doctoral notamment en cas d'avis défavorable)

FAVORABLE

RÉSERVÉ

Le CSI envoie le rapport au/à la doctorant.e, qui :
 - le transmet « = **partie B uniquement** » à sa direction de thèse,
 - et joint **parties A et B** à son dossier de réinscription

Le CSI alerte l'ED **dans les plus brefs délais**
 (ed-lsh@univ-grenoble-alpes.fr)
 pour recherche de solutions

Nous, soussignés, membres du Comité, attestons n'être d'aucune manière en situation de conflit d'intérêt vis-à-vis du doctorant ou de la doctorante, du directeur ou de la directrice de thèse.

(ne concerne que les membres internes au laboratoire) Nous, soussignés, membres internes du laboratoire du/de la doctorant.e, attestons avoir pleinement considéré les paroles et l'intérêt du/de la doctorant.e, indépendamment des intérêts du laboratoire.

Date :

Signatures des membres du comité :

MEMBRE 1

MEMBRE 2

MEMBRE 3

CADRE RESERVÉ AU/LA DOCTORANT.E

Je soussigné·e ai pris connaissance de l'avis du comité le : _____ à _____

Remarques éventuelles :

Signature du/de la doctorant.e :